

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 16 au dimanche 22 octobre 2023



220 interventions



107 interventions



19 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



La Tour-de-Peilz



18.10.2023 – 1510 : activité accessoire au volant – véhicule défectueux

Lors d'un contrôle de la circulation sur la route de Saint-Maurice, les policiers interceptent un automobiliste qui conduit tout en manipulant son téléphone portable. Lors des contrôles, il s'avère que son véhicule présente des défauts au niveau des indicateurs de direction et du pot d'échappement. Il est dénoncé pour infractions à la Loi sur la circulation routière.

20.10.2023 – 2035 : détention d'artifices interdits aux moins de 18 ans

En cours de patrouille pédestre au lieu-dit « Les Bains des hommes », les policiers remarquent deux adolescents de 15 ans qui s'apprêtent à allumer des engins pyrotechniques. Lors des contrôles, il s'avère qu'ils détiennent de nombreux artifices (mortiers, fusées, pétards, boules fumigènes) dont plusieurs interdits aux moins de 18 ans. Leurs parents sont avisés des faits. Le matériel est confisqué et sera détruit. Ils sont dénoncés à l'autorité compétente.



Montreux



Territet, 18.10.2023 – 0720 : accident de la circulation avec blessé

Un jeune homme descend la route de Glion sur une trottinette électrique, lorsqu'il perd la maîtrise de son engin et chute au sol. Sa trottinette termine sa course contre une voiture. Blessé, le pilote du deux-roues est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



Clarens, 18.10.2023 – 0815 : irrespect de la signalisation routière

Il est observé que de nombreux automobilistes ne respectent pas la signalisation mise en place par les personnes en charge d'un chantier, à l'intersection entre la route de Chailly et l'avenue du Châtelard. Malgré deux panneaux bien visibles d'interdiction de tourner, 26 amendes d'ordre sont dispensées aux conducteurs obliquant à droite, lors d'un contrôle de circulation.



21.10.2023 - 1000 : feu électrique dans un logement collectif

Neuf pompiers du SDIS Riviera sont alarmés pour le feu d'un tableau électrique dans un logement collectif du centre-ville. Equipée d'appareils de protection respiratoire, l'équipe de reconnaissance constate que le feu est resté confiné au tableau électrique, sans se développer au local technique où il se trouve. En collaboration avec une patrouille de la Police cantonale, les pompiers procèdent à la ventilation du local et de l'immeuble avec des ventilateurs de grande capacité.

22.10.2023 – 0325 et 1145 : troubles de la tranquillité

Une présence policière est requise à 03h25 pour des nuisances sonores provoquées par une soirée électro organisée dans et aux abords d'un chalet sur les hauts de Montreux, au lieu-dit Plan de Châtel. Les policiers rencontrent l'organisateur de la soirée qui fête son anniversaire. Lors d'un échange, il lui est demandé de mettre un terme aux nuisances. L'intéressé est informé d'une dénonciation à l'autorité compétente.

Plus tard dans la matinée, vers midi, une tierce personne signale des nuisances sonores provenant du même endroit. Sur place, une vingtaine de personnes sont encore présentes et la musique est toujours audible aux alentours, à plus de 300 mètres. Il est demandé à l'organisateur de démonter l'espace scénique, avec la table de mixage, les enceintes et les trois génératrices. Ces faits sont intégrés à la première dénonciation annoncée.



16.10.2023 - 1730 : chat sauvé au fond d'une cheminée

Une habitante du nord de la ville fait appel aux pompiers pour sauver son chat prisonnier d'un conduit de cheminée. Avec une caméra endoscopique, les quatre sapeurs mobilisés parviennent à définir avec précision l'emplacement de l'animal, avant de devoir en partie démonter un mur pour l'extraire de sa fâcheuse position. Il est libéré en bonne santé.

18.10.2023 - 2015 : conduite en état d'ivresse

Un cyclomotoriste est intercepté alors qu'il circule sur la rue de Fribourg. Lors des contrôles, il s'avère être sous l'emprise de l'alcool. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
16.10.23	La Tour-de-Peilz, Rte de Chailly	50 km/h	71 km/h	*	155	*
17.10.23	Brent, Rte Fontanivent	50 km/h	58 km/h	*	7	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés